

Session 1 : l'opportunité du Projet de Service
Le Projet Pluriannuel de Prévention
pour répondre aux besoins



Nicolas DEL NERO – IPRP – SSTNFC – Belfort

Emilie NIVERT – IPRP – SSTNFC – Belfort

Lucie MONNIER – IPRP Responsable du Pôle Prévention – SSTNFC – Belfort

Dr Marcelline COLLILIEUX – Médecin du travail – SSTNFC – Belfort

Un des objectifs fixés par le projet de service du SSTNFC concerne la communication, l'information et la sensibilisation des entreprises à la prévention.

A cette occasion, nous souhaitons réaffirmer un objectif partagé : la nécessité de « donner du sens » aux actions réalisées en les coordonnant de manière pertinente.

Pour cela, nous avons créé plusieurs outils dont le Projet Pluriannuel de Prévention faisant l'objet de notre présentation.

Un retour d'expérience sur notre activité nous a permis d'identifier les contraintes auxquelles nous sommes soumis et les dysfonctionnements ou dérives constatés :

- Demandes récurrentes sans priorisation.
- Dans certain cas, occultation de problème par d'autres.
- Difficulté de gestion des ressources internes de par le nombre de demande croissante.
- Vampirisation des ressources part certaines entreprises ...

Ce constat nous a permis de faire le point sur nos attentes vis-à-vis de cette nouvelle démarche.

Nous souhaitons en effet un outil qui permette de :

- Faciliter la gestion des ressources en interne.
- Renforcer la communication au sein de l'équipe et de l'entreprise.
- Mutualiser les compétences.
- Evaluer le fonctionnement et la pertinence de nos actions.



En interne, cette évolution présente des enjeux majeurs :

. Pour la direction : corréler sa politique aux ressources et moyens disponibles au sein du Service, développer le travail en pluridisciplinarité.

. Pour l'équipe pluridisciplinaire : renoncer à l'enchaînement des interventions cloisonnées pour enfin répondre à des besoins hiérarchisés et motivés, pouvoir valoriser leurs actions en les rendant visibles. Des avantages supplémentaires se dessinent pour le Médecin du Travail, notamment en termes de suivi médical, de communication, de coordination et d'animation de l'équipe.

Au cours de cette communication, nous allons vous présenter le déploiement d'un Projet Pluriannuel de Prévention au sein d'une entreprise. Le point de départ de ce projet étant l'arrivée d'un nouveau médecin du travail qui coïncide avec l'émergence de plusieurs demandes dans des domaines différents.

La mise en œuvre de la démarche 3P au sein des entreprises adhérentes est récente. Par ailleurs, les indicateurs de suivi et d'évaluation envisagés vous seront présentés.